



# Education nationale.

## Le collège participe à un programme expérimental du Ministère

Le collège Hée-Fergant est le seul Territoire éducatif rural (TER) de l'Orne inscrit, avec 22 autres territoires pilotes en France, dans le programme d'expérimentation Territoires éducatifs ruraux (TER), initié par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et testés dans trois académies pilotes : Amiens, Nancy-Metz et Normandie.

Une convention avait été signée à ce titre, le 28 septembre 2022, au collège vimonastérien. À ce TER sont associées les écoles publiques de Vimoutiers, Sap-en-Auge et Crouttes. Une réunion destinée à faire le bilan des premiers mois de mise en route et évoquer des projets à conduire, a eu lieu jeudi 26 janvier, dans les locaux du collège.

### Objectif, créer une synergie sur le territoire

Pour l'occasion, le principal Olivier Hocquard a accueilli Eric Fardet inspecteur général du Ministère de l'Éducation nationale, Jean-Luc Legrand Dasen (Directeur académique des services de l'Éducation nationale) de l'Orne, Philippe Sultan inspecteur général de l'Académie Normandie ainsi que les élus du territoire (mairies, Cdc Vallées d'Auge et du Merlerault conseil départemental) et des responsables des services de l'Agence régionale de santé (ARS), de la Caisse d'allocations familiales (Caf), de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la MJC de Vimoutiers, de l'école de musique intercommunale, etc. Ils étaient près d'une trentaine autour de la table à échanger.

Si «**l'École rurale se caractérise par une bonne performance scolaire des élèves, au moins jusqu'à la fin du collège, leur ambition scolaire et d'orientation est plus faible qu'en milieu urbain ou périurbain**» est-il indiqué sur le site internet du Ministère. «**Les écarts observés s'expliquent notamment par l'éloignement de l'offre de formation et des opportunités de poursuite d'études ou d'emplois qui rendent plus difficiles l'accès à l'information sur l'orientation. Cela tend à décourager les ambitions scolaires et professionnelles des élèves ruraux**».

Ainsi, «**le programme TER vise à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il**

**s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires, accompagnée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ».**



Aux côtés de Jean-Luc Legrand, DASEN de l'Orne, Eric Fardet inspecteur général du Ministère, Philippe Sultan, inspecteur général de l'Académie, Gérard Rosé, maire du Sap et vice-président de la CDC VAM en charge des affaires scolaires et Magali Rault, directrice du groupe scolaire de Vimoutiers